

Concours de pâtisserie amateur 2018 « LES TOQUES DE LA PATISSERIE »

Règlement du concours 2018

Admission, lieu et horaires

L'Association LE LONZAC vous invite à participer au 2^{ème} Concours de Pâtisserie pour amateurs « **LES TOQUES DE LA PATISSERIE** » qui se déroulera **SAMEDI 3 NOVEMBRE 2018 à 15h** dans la **Salle des Fêtes de Le Lonzac (19470)**.

Le concours est ouvert uniquement aux amateurs âgés d'au moins 16 ans révolus. La participation est gratuite. La confection de la pâtisserie est à la charge du participant.

Le thème du concours 2018 est : « **GATEAU D'ANNIVERSAIRE** » et sera interprété selon l'inspiration de chacun. Le participant s'engage à faire lui-même son gâteau et à ne pas acheter un dessert dans le commerce sous peine de se voir disqualifier.

Modalités d'inscription

La participation au concours se fait sur **inscription jusqu'au 31 octobre 2018** inclus. Le Formulaire d'inscription et ce règlement sont disponibles aux endroits suivants : Mairie du Lonzac, Restaurant Le Rochefort, Magasin Courteille, Boulangerie Thomas Juredieu, Les Jardins de Syrius, Supérette Manon & Jonathan, Bar Chez Denis, Mike Elec, Pharmacie Marsaleix, Boutique Knits & Nots, Coiffure Claudine Fieyre, Centre équestre L'Etrier des Monédières, Gamm Vert, et par téléchargement sur Facebook : Association Le Lonzac / Internet : www.lelonzac.fr / par courriel : associationlelonzac@gmail.com

Les formulaires d'inscription dûment complétés seront déposés ou envoyés, au plus tard le 31 octobre 2018, au siège de l'association à l'adresse suivante : Association LE LONZAC - 9 Place Gabriel Cérézat – 19470 Le Lonzac.

L'inscription d'une personne mineure devra être signée par son représentant légal.

Dès réception, une confirmation d'inscription sera envoyée à chaque participant.

Thème du concours

Le participant doit réaliser chez lui une pâtisserie répondant au thème 2018 « **Gâteau d'anniversaire** ». La pâtisserie présentée devra permettre de découper au moins 6 parts. Une seule pâtisserie sera présentée par participant inscrit.

Chaque participant devra remettre aux organisateurs sa création, prête à être dégustée, entre 13h30 et 14h30, le samedi 3 novembre 2018, à la salle des Fêtes du Lonzac. Pour préserver l'anonymat auprès du jury, un numéro sera attribué à chaque participant. A l'issue du concours, le participant aura la possibilité soit d'offrir sa pâtisserie à l'Association pour être vendue soit de la remporter chez lui.

Jury de sélection

La dégustation par les membres du Jury se déroulera à partir de 15h, dans la Salle des Fêtes du Lonzac, en présence du public. Les pâtisseries seront présentées de manière anonyme aux membres du jury et au public qui évalueront le respect du thème, la présentation, l'esthétique, la qualité gustative, l'originalité et la créativité.

L'annonce des résultats et la remise des Prix et Récompenses auront lieu au plus tard à 17 heures. Les trois premiers lauréats recevront des prix et un cadeau sera offert à tous les participants. Un Prix sera décerné par le public.

Aucune réclamation ne sera acceptée quant à l'impartialité des jugements du jury ou des organisateurs.

Contacts Info : 06.19.52.40.27 (Martine) - 06.80.35.70.33 (Maud)

Courriel : associationlelonzac@gmail.com /  Association Le Lonzac / www.lelonzac.fr